



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 juillet 2017

Communiqué de presse

OPERATION DE MISE A L'ABRI EN CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DE 90 MIGRANTS ISSUS DES BOIS DE GRANDE-SYNTHÉ



Quatre-vingt dix personnes présentes dans un campement à Grande-Synthe ont été mises à l'abri dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO) dans la région Hauts-de-France, ce mercredi 19 juillet. Ces personnes bénéficieront d'un diagnostic et d'un accompagnement social et sanitaire grâce à la mobilisation de personnels spécialisés.

Onze personnes ont été interpellées par les services de police et feront l'objet d'une procédure d'éloignement ou de transfert vers un Etat responsable de leur demande d'asile dans le cadre du règlement Dublin.

Quatre opérations de mises à l'abri conduisant à la prise en charge de 184 personnes ont ainsi été mises en œuvre par les services de l'Etat depuis le début du mois de juillet.

Au total, 434 personnes migrantes ont été prises en charge dans des CAO situés dans les Hauts-de-France depuis le 18 avril 2017, au terme de l'opération de mise à l'abri de 1 061 migrants à la suite de l'incendie du site de la Linière.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, souligne que l'Etat met tout en œuvre, en lien notamment avec le concours de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) qui réalise des maraudes 3 fois par semaine, pour informer les migrants de leurs droits, leur proposer des solutions individuelles et les mettre à l'abri hors de camps insalubres et de fortune.

Le préfet rappelle que l'Etat est déterminé prévenir la reconstitution de nouveaux campements qui s'apparentent à des bidonvilles dans lesquels les personnes migrantes sont maintenues sous l'emprise de réseaux criminels de passeurs qui commercialisent leur détresse au prix fort.